

Je regrette que le ministre des Finances ait quitté la Chambre, mais le premier ministre est là et il est certainement au courant de la lettre en question. Je demande donc que la lettre dont le ministre des Finances a lu des extraits au début de l'après-midi soit déposée.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'étais malheureusement pas là au moment de cet échange. J'étais en réunion avec le premier ministre australien. Je n'ai aucune objection à rendre cette lettre publique, mais je pense qu'il serait déplacé de le faire sans l'autorisation du premier ministre de Terre-Neuve. Je puis vous assurer . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je n'étais pas là et je ne sais pas dans quelles circonstances cette lettre a été citée. Si les députés s'opposent à ce qu'on lise des documents à la Chambre, raison de plus pour ne pas en demander le dépôt.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Qu'ils se décident une fois pour toutes. Madame le Président, essayons de résoudre le problème. Je dis que je suis disposé à déposer cette lettre.

Une voix: Quelle honte!

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Il faut tout expliquer deux fois à ces gens-là, madame le Président . . .

M. Clark: Et changer de ton en cours de route.

M. Trudeau: . . . et même trois fois pour ce qui est de leur chef, madame le Président. J'ai dit que j'étais disposé à la déposer.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je dis que je suis prêt à la déposer si le premier ministre de Terre-Neuve . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je sais qu'il est comique et si c'est l'avis du député, il pourra le dire lui-même.

Cette réponse satisfait-elle l'opposition, madame le Président?

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Non? J'attends impatiemment la question supplémentaire, dans ces conditions.

Mme le Président: Le ministre des Finances est absent pour le moment, mais le très honorable premier ministre vient de dire qu'il est prêt à déposer cette lettre à certaines conditions. Nous devrions attendre à demain pour voir si des consultations ont pu avoir lieu et si la question revient sur le tapis. Il se peut que j'examine la question demain, si le ministre décide de ne pas déposer la lettre.

Questions au Feuilleton

• (1650)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. ROBINSON (BURNABY)—LA PRÉSUMÉE INTERVENTION DE LA CIA

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom de M. John Meier, de Delta, en Colombie-Britannique. M. Meier présente certaines requêtes au Parlement Il demande que la Chambre charge un comité de tenir des audiences sur des questions et des faits relatifs à l'intervention de la CIA dans les élections canadiennes, ainsi que sur l'infiltration de la CIA dans les services de sécurité du Canada. Sachant que le premier ministre (M. Trudeau) a demandé la tenue d'une telle enquête, j'insiste pour que cette pétition soit prise très sérieusement et qu'un comité enquête sur ces très graves accusations.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 2887, 2889, 2895, 2896, 2897, 2939, 2955, 2983, 4173 et 4280.

[Texte]

TRAVAUX PUBLICS—LES SERVICES DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT

Question n^o 2887—**M. Clarke:**

Au sujet des services professionnels et spéciaux déclarés par le ministère des Travaux publics pour le Programme du logement - Exploitation et entretien à la page 32.28 du volume II des Comptes publics du Canada de 1979-1980, et plus particulièrement de la rubrique services de formation et d'enseignement, a) comment le Ministère explique-t-il l'augmentation de 100 p.100 des dépenses à ce titre par rapport à 1978-1979, b) de quel service s'agit-il dans chaque cas, c) combien a-t-on payé dans chaque cas et, dans le cas des contrats de plus de \$2,000, à qui?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Programme du logement—Exploitation et entretien—crédit 10, article courant 04, services de formation et d'éducation

Dépenses	1978-1979	\$166,120
	1979-1980	86,929
Diminution		\$ 79,191

a) Les dépenses liées aux services de formation et d'éducation n'ont pas augmenté de 100 p. 100, mais ont plutôt diminué de 48 p. 100.